



DOSSIER D'INSCRIPTION 2020 / 2021

Il comprend :

- **Le règlement intérieur** : il peut être consulté et téléchargé [ici](#). Vous devrez attester en avoir pris connaissance.
- **La fiche de renseignements** ([voir ici](#)):
 - o Pour les athlètes déjà licenciés à la FFA nous fournissons un formulaire pré-rempli
 - o Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez remplir le [formulaire d'inscription et de paiement en ligne](#) (paiement par carte bancaire sur site sécurisé)
 - o Vous devez indiquer **une adresse mail valide** pour la réception de votre licence de l'année en cours transmise par la FFA
 - o Renseigner et signer l'autorisation parentale pour l'athlète mineur
- **Le certificat médical** ([voir ici](#)) :
 - o **Obligatoire pour les nouveaux licenciés**, il doit être daté de **moins de 6 mois à la date de l'inscription** avec mention « **pratique de l'athlétisme en compétition** ». Il sera valable 3 ans.
 - o Pour un renouvellement de licence vous devez remplir le questionnaire de santé en ligne (lien transmis par mail par la FFA) ou fournir un nouveau certificat au-delà de 3 ans

Catégories et Cotisation annuelle :

Catégories	Code	Années de naissance	Cotisations
U7 Baby-Athlé	Bb	2015 à 2016	145 euros
U10 Eveil Athlétique	Ea	2012 à 2014	145 euros
U12 Poussins	Po	2010 à 2011	145 euros
U14 Benjamins	Be	2008 à 2009	145 euros
U16 Minimes	Mi	2006 à 2007	145 euros
U18 Cadets	Ca	2004 à 2005	145 euros
U20 Juniors	Ju	2002 à 2003	145 euros
U23 Espoirs	Es	1999 à 2001	145 euros
Seniors	Se	1987 à 1998	145 euros
Masters	Ma	1986 et avant	145 euros

Ce prix comprend la licence FFA, les cotisations LIFA et CDA 77 (au total 81,50 € pour une licence compétition, 44 € pour une licence Loisir Santé), la cotisation au club, l'assurance et la fourniture d'un maillot à l'inscription pour tous les nouveaux adhérents.

Une réduction pour inscriptions multiples d'athlètes **de la même famille** est appliquée sur le montant total des cotisations : **10 € pour 2 athlètes, 20 € pour 3 athlètes, 30 € pour 4 athlètes, 40 € pour 5 athlètes.**

Les habitants de Fontenay-Trésigny bénéficient d'une réduction de 3 euros.

Paiement possible par chèque à l'ordre de ASFT Athlétisme, par chèques vacances ou chèques sport si dépôt du dossier avant le 18/10/2020. (Consulter notre trésorière **Huong BELEY** pour les facilités de paiement)

Horaires des entrainements :

- **Baby athlé** : Samedi 14h à 16h
- **Eveil athlé** : Samedi 14h à 16h
- **Poussins** : Samedi 14h à 16h – Mercredi 18h00 à 19h30
- **Benjamins** : Samedi 14h à 16h – Jeudi 18h30 à 20h00
- **Minimes** : Samedi 14h à 16h - Jeudi 18h30 à 20h00
- **Ca-Ju-Es-Se-Ma (piste)** : Mardi et Jeudi 18h30 à 20h00 et Samedi 14h à 16h
- **Seniors-Masters (Running)** : Mardi et Jeudi 18h30 à 20h00
- **Groupe Athlé Forme** : Samedi 14h à 16h
- **Groupe Marche Nordique** : Mardi 18h30 à 20h00 et Dimanche matin (voir avec les coachs pour horaires et lieux de départ).

Afin de pouvoir communiquer rapidement (date et lieu des compétitions...), merci de nous donner une adresse email valide et de consulter régulièrement le site internet et la page facebook du club.

<http://www.asft-athle.fr/>

[Facebook : ASFT Athlé](#)

La licence sera transmise par courriel par la FFA et devra être éditée par vos soins

La saison d'athlétisme débute au 1er septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Les inscriptions se feront tous les samedis du mois de septembre, de 14 h à 16 h au stade PIERRE CURE de FONTENAY TRESIGNY.

Seuls les dossiers complets avec fiche de renseignements ou inscription en ligne, certificat médical et paiement de la cotisation seront pris en compte lors de l'inscription.

Nous vous espérons nombreux pour cette nouvelle saison et vous donnons rendez-vous pour la reprise le samedi 5 septembre 2020.

Le bureau de l'ASFT Athlétisme